



Envoyé en préfecture le 11/06/2018
 Reçu en préfecture le 11/06/2018
 Affiché le 11/06/2018
 ID : 971-219711116-20180525-M20180335-DE

N° d'affichage : SEC/2018/35

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 25 Mai 2018

Membres en exercice :	27
Membres présents :	15
Suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	17
Votes Contre :	
Abstention :	

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le Deshaies, le

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 25 Mai 2018, suite à la convocation du 17 mai, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, MANIOC Alain, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoint*), MOUILA Gladys, GAMIETTE Julien, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, SABAS Sydney, VALLUET Odette, (Conseillers municipaux)

Absents excusés : BERNIER Maritza (*Procuration à Monsieur MORVAN Philippe*), OPET Ghislaine (*Procuration à Odette VALLUET*), MICHALON Irmine, (2^{ème} adjoint, 4^{ème} adjoint, conseillers municipaux)

Sont absents : APPOLINAIRE Lionel, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonnette, MATHIASIN Max, GAMIETTE Liliane, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, BALZINC Théogat, FLÉMIN Félix, (conseillers municipaux),

Secrétaire de séance : Gladys MOUILA

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 28/05/2018

Le Maire

Jeanny MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

DELIBERATION MODIFICATIVE : FONDS D'AIDE AUX COMMUNES (FAC 2017)

EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que lors de sa séance du 08 décembre 2017, le Conseil Municipal par délibération n° 2017-80 a décidé d'affecter la subvention de 280 000 € octroyée par le Conseil Départemental (Commission Permanente du 31 Août 2017- N°2017 - 232 / 7^{ème} CP/A34-B1) au titre du Fonds d'Aide aux Communes (F.A.C) de 2017, pour les projets déclinés au tableau suivant :

AFFECTATION	MONTANT
Projet construction de la « Mairie Annexe »	270 000,00 €
Travaux d'électricité	10 000,00 €
TOTAL	280 000,00 €

Cependant, le Conseil Régional lors de la commission permanente réunie le 05 Avril 2018 a accordé une subvention de **deux cent mille euros** (200 000,00 €) pour participer au financement du Centre Administratif et Social.



Aussi, le maire propose de réaffecter la somme de 280 000,00€ selon le tableau ci-après :

NOUVELLE AFFECTATION	MONTANT
Voirie	200 000,00 €
Travaux d'électricité	10 000,00 €
Construction du Centre Administratif et Social	70 000,00 €
TOTAL	280 000,00 €

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 31 Août 2017

Vu la délibération n° 17/07/80 du Conseil Municipal en date 08 Décembre 2017 ;

Considérant que la commission financière s'est tenue le 17 mai 2018 ;

Considérant la nécessité pour la commune de réaliser son programme d'investissement

Après en avoir délibéré,


DECIDE à l'UNANIMITE

Article 1 : D'APPROUVER la nouvelle répartition du FAC 2017.

Article 2 : DE LUI DONNER pouvoir afin de mettre en application la présente délibération et d'effectuer toutes démarches liées à cette opération.

Deshaies, le 28 Mai 2018

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme

Le Maire

 Jeanny MARC